



AMS79 – 2026
18 au 23 mai 2026

Examen du point:

20.1. Réforme de l'architecture de la santé mondiale et Initiative ONU80

Documents [A79/24](#), [A79/24 Add.1](#) et [A79/31](#)

Déclaration de la délégation suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Secrétariat pour ce document, qui constitue une avancée positive vers une architecture de la santé mondiale plus cohérente et plus efficace. Nous prenons note du travail consultatif approfondi mené depuis le Conseil exécutif.

La Suisse soutient cette initiative de réforme, ainsi que le rôle moteur de l'OMS dans ce processus, en tant qu'unique organisation de santé à vocation universelle.

Nous soulignons également l'importance d'assurer la cohérence entre les différentes initiatives de réforme et l'Initiative ONU80. À cet égard, la Suisse recommande que le processus conjoint procède à une cartographie rigoureuse des initiatives existantes.

La Suisse plaide pour un processus léger, limité dans le temps et fondé sur des données probantes. Les initiatives en cours en parallèle, comme par exemple l'Accra Reset offrent à cet égard des modèles précieux. Un véritable dialogue entre les organisations de la santé mondiale est crucial. Il sera également essentiel de ne pas se limiter à une logique de financement, mais de faire preuve d'une réelle volonté de réduire les duplications et les chevauchements existants au sein de l'architecture mondiale de la santé.

En tant que pays hôte de la Genève internationale et État membre actif au sein de l'OMS et des principales agences de la santé globale, la Suisse reste prête à participer activement à ce dialogue indispensable.

Je vous remercie